

Image not found or type unknown



Achat d'appartement suite vente d'un précédent

Par **AranLinvail**, le **03/11/2023** à **10:20**

Bonjour, ma question est un peu transverse avec le droit immobilier :

Nous venons de vendre un appartement pour lequel nous avons encore un emprunt (le taux était de 4.5%).

Nous nous demandons si nous pouvions utiliser cet argent pour acheter un autre bien immobilier tout en déclarant en charge le montant mensuel des mensualités du précédent emprunt ?

D'avance merci !

Cordialement,

Quentin

Par **Marck.ESP**, le **03/11/2023** à **10:40**

Bienvenue

Pouvez vous, svp, préciser à quelles charges vous pensez ?

Sur le plan juridique, attention, vente = remboursement du crédit !

Par **AranLinvail**, le **03/11/2023** à **10:47**

Merci pour votre réponse,

Je pensais aux charges permettant de diminuer les recettes du foncier.

Pouvez-vous m'en dire plus concernant la partie juridique ?

Merci d'avance

Par **youris**, le **03/11/2023** à **11:40**

bonjour,

votre contrat de prêt devrait indiquer qu'en cas de vente, vous devez rembourser le solde du crédit, le bien objet du crédit est, en principe la garantie du crédit..

renseignez-vous auprès de votre organisme de crédit.

salutations